

HISTOIRE DE MARINA PETRELLA

Mardi 21 août 2007, dans l'après-midi, à Argenteuil (Val d'Oise). Notre amie Marina Petrella est convoquée, cela la surprend, pour des formalités administratives concernant une voiture qu'elle a vendue il y a plus d'un an. Elle s'y rend avec son mari et leur fille de dix ans. Ces formalités sont vite réglées. La démarche est vite réglée, pourtant les fonctionnaires continuent de la questionner, cherchant à gagner du temps. La fillette est fatiguée, le mari sort avec elle du commissariat, Marina restant seule avec les policiers. Après plus d'une heure d'attente devant le commissariat, l'enfant angoissée et l'homme inquiet y retournent juste à temps pour voir, éfrayés, Marina être menottée et emmenée par des policiers qui l'empêchent de leur parler.

Qui est cette femme brutalement arrachée à sa vie ?

Marina Petrella est italienne. Elle vit en France depuis 1993 et est titulaire depuis 1998 d'une carte de séjour de dix ans délivrée par la préfecture de police de Paris. Au cours de toutes ces années, elle s'est investie dans son métier d'assistante sociale auprès de plusieurs mairies et associations de la région parisienne. Mère d'une fille déjà, elle a eu une autre fille qui était présente à son arrestation. Mais, il y a trente ans, en Italie, elle a participé à ce large mouvement de révolte anti-capitaliste qui a vu des dizaines de milliers de jeunes militants italiens s'engager politiquement, et dont la révolte a souvent été jusqu'aux armes. Poursuivis par une justice d'exception, parfois après des années de prison, plusieurs centaines d'entre eux se sont réfugiés en France où le Président de la République affirmait le « refus de toute extradition politique ». Alors que la nécessaire amnistie pour les délits commis dans les années 60 et 70 est refusée par l'Etat italien, cette politique a été maintenue sans interruption vingt ans durant et dans des contextes politiques divers, se posant ainsi en principe de fait de la République française.

Pourtant ce principe a été bafoué une première fois en août 2002, quand Paolo Persichetti a été remis aux autorités italiennes puis deux ans plus tard, avec la tentative d'extradition de Cesare Battisti.

Aujourd'hui, c'est au tour de Marina d'être incarcérée, elle est menacée d'être livrée à un Etat italien qui ne connaît que la loi du talion : Marina risque la réclusion à perpétuité pour des faits datant de plus de 30 ans !

Qu'en est-il alors de l'état réel du droit de ces italiens ?

Sont-ils condamnés à continuer de subir en France cette décimation annoncée?

Certes l'Etat italien, droite et gauche confondues, société politique et ordre judiciaire, tenants d'une idéologie de la solution pénale aux conflits sociaux et politiques, dégagent à l'unisson une implacable volonté de justice comprise comme vengeance infinie.

Le comble c'est que partout dans le monde, du Rwanda aux territoires occupés, en passant par l'Irlande, les vertus de l'oubli et du renoncement à la vengeance sont prêchées par ces mêmes gens aux fins de la réconciliation et de la paix. Et ce non sans ignorer qu'il existe, de part et d'autre de tout conflit, les familles des victimes, des mères, des fils pour qui « Ce serait comme si l'on tuait les nôtres une seconde fois ! » .

En revanche, dans le cas de cette poignée de gens réfugiés en France, ils considèrent que le temps est comme arrêté, que le crime est imprescriptible. Le choix de ces militants, cette violence qui s'est appelée révolutionnaire et que l'Etat italien a combattue en son temps (6000 prisonniers politiques, dont Marina qui a passée 8 ans en prison), constitue le mal absolu, l'inconcevable qui doit être traqué à travers le temps et l'espace jusqu'à rattraper à 30 ans d'intervalle une femme et sa famille un jour d'août au commissariat d'Argenteuil.

La machine à punir obsessionnelle et aveugle des Etats italiens et français croit pouvoir tranquillement broyer la vie de Marina. C'est compter sans notre acharnement à enrayer sa mécanique perverse.

Reunion d'information et de discussion afin de continuer la mobilisation

vendredi 7 septembre à 18 h au CICP

21ter rue Voltaire métro rue des Boulets

Commençons par éclairer la cellule de Marina de notre solidarité, inondons là de nos cartes postales :

Marina Petrella, numero d'écrou 9612

Maison d'Arret de Versailles, 28 av de Paris - 78000 Versailles

contact marina@internetdown.org